



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 14 janvier 2019

Grand débat national

A l'initiative du Président de la République, le Gouvernement engage sur tout le territoire un Grand débat national sur la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté et l'organisation des services publics, permettant à chaque Français de faire part de son témoignage, d'exprimer ses attentes et ses propositions de solutions.

Les acteurs locaux et singulièrement les maires, intermédiaires légitimes de l'expression des citoyens, sont les piliers de l'organisation de ce grand débat. A leur initiative, les élus, associations, citoyens, ont la possibilité d'organiser un débat sur tout ou partie des thèmes proposés.

Pour accompagner cette démarche au niveau local, le préfet a désigné le secrétaire général de la préfecture, M. Pierre-Emmanuel PORTHERET, comme référent départemental au Grand débat national. Il a pour mission de venir en appui aux élus, organisateurs, qui le souhaitent pour que des initiatives locales puissent se dérouler dès le 15 janvier, et d'être à leur écoute pour faciliter l'organisation matérielle des réunions. Une adresse mail dédiée a été créée à cet effet : pref-granddebat@charente-maritime.gouv.fr

A partir du 15 janvier 2019, toutes les informations pratiques relatives au Grand débat National seront accessibles sur la plateforme numérique www.granddebat.fr. Des kits d'accompagnement des initiatives y seront mis en ligne.

Pour toutes questions d'un particulier souhaitant organiser ou participer au Grand débat, un numéro vert (du lundi au samedi de 9h à 20h) a été ouvert : 0800 97 11 11

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

L'État en Charente-Maritime



Suivez l'actualité des services sur @prefet17

